



87^{ème} Congrès des Maires de Haute-Savoie

Discours d'ouverture de Nicolas RUBIN, Président de l'Association des Maires de Haute-Savoie

Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie, Alain ESPINASSE

Madame la Procureure Générale près la Cour d'Appel de Chambéry, Mme Thérèse BRUNISSO,

Monsieur le Président du Conseil départemental, Cher Christian MONTEIL,

Madame la Secrétaire Générale de la Préfecture, Mme Florence GOUACHE,

Monsieur le Directeur de cabinet du Préfet, M. Wahid FERCHICHE,

Mesdames et Messieurs les membres du Bureau et du Comité de l'Association des Maires de Haute-Savoie, dont certains sont présents ce matin à nos côtés,

M. le Colonel Nicolas MARSOL, Commandant de groupement de gendarmerie départementale de Haute-Savoie,

M. le Directeur départemental de la Sécurité Publique, M. Emmanuel KHIEL,

Monsieur le Directeur départemental des Finances publiques, M. Philippe LEVIN,

Madame la Directrice académique, Mireille VINCENT,

Mesdames et Messieurs les directeurs des services de l'Etat,

Monsieur le Directeur de l'Agence Régionale de santé, M. Luc ROLLET,

Mme la Directrice de l'Association des Maires, Lauriane Mounier-Faraut,

Je vous remercie toutes et tous de votre présence à l'occasion de notre 87^{ème} Congrès des Maires de Haute-Savoie, organisé sous une nouvelle formule adaptée au contexte de crise sanitaire que nous connaissons, pas la plus réjouissante, je dirais même préoccupante.

Nous devons être près de 800 à 1000 élus réunis comme chaque année à la Roche-sur-Foron pour notre traditionnel Congrès départemental. Une formule particulièrement appréciée des élus que nos collègues, nouveaux élus, auront, nous l'espérons vivement, la possibilité d'expérimenter en 2021.

La crise sanitaire que nous traversons en a voulu autrement et nous ne sommes donc finalement qu'une cinquantaine de participants présents physiquement ce matin, dans le respect des règles de distanciation et avec toutes les précautions sanitaires qu'il nous convient de respecter avec la plus grande attention.

Je tiens à saluer toutes celles et ceux, que je sais nombreuses et nombreux à nous suivre ce matin derrière leur écran,

Messieurs les Sous-préfets, M. Bruno CHARLOT, M. Jean-Luc BLONDEL, M. Richard-Daniel BOISSON,

Mesdames et Messieurs les Parlementaires de Haute-Savoie,

Mesdames et Messieurs les Procureurs des parquets d'Annecy, Bonneville et Thonon-les-Bains,

Mesdames et Messieurs les représentants des services de l'Etat, de la Gendarmerie, de la Police Nationale et du SDIS,

Monsieur le Président de l'Association des Maires Ruraux, Christophe FOURNIER,

Mesdames et Messieurs les élus de Haute-Savoie : Maires, adjoints, présidents et vice-présidents des communautés de communes et d'agglomération, Conseillers départementaux, régionaux

Mesdames et Messieurs les anciens élus de Haute-Savoie, et plus particulièrement le Président de l'Association des anciens maires de Haute-Savoie, Georges RIGOT,

Mesdames et Messieurs les représentants des différentes structures partenaires de l'Association des Maires,

Mesdames et Messieurs les représentants de la Presse,

Et toute l'équipe de l'Association des Maires, dont une partie vous a accueilli ce matin,

Bienvenue à toutes et à tous !

Le 16 octobre 2020, s'éteignait une lumière de l'éducation nationale, une vie enlevée par l'islamisme radical et la folie de ce fanatisme.

Il n'est point possible de museler la liberté d'expression en France comme il l'est encore moins d'accepter sur notre sol, des individus qui se disent « vengeurs du prophète », ce même prophète qui ne reconnaîtra d'ailleurs jamais l'action de son pseudo vengeur. Le monde virtuel vient encore de franchir ses limites...

Ceci suffit à dire que les antennes instables de cette religion peuvent contribuer à fragiliser la laïcité. Pour cela, notre association apporte son plus fort respect à ce professeur qui porte désormais une partie de la haute considération que l'on doit à l'éducation nationale qui est et doit rester un modèle dans notre société.

Il n'a fait que son travail. Il s'appelait Samuel PATY et il avait tout juste 47 ans.

A sa mémoire, et à toutes celles et ceux victimes de la folie humaine, je vous invite à observer quelques instants de silence.

Je vous remercie.

Avant d'aborder quelques sujets d'actualité qui intéressent nos territoires, quelques remerciements s'imposent.

Je voudrais ici tout d'abord les adresser à Monsieur Christian MONTEIL, Président du Conseil départemental de Haute-Savoie, pour son accueil et la mise à disposition de cette belle salle qui nous permet aujourd'hui de nous réunir et de tenir notre 87^{ème} Congrès initialement prévu dans les locaux du Parc des expositions de ROCHEXPO.

Merci aussi aux services du Département pour leur accompagnement.

La logistique me permet de saluer l'efficacité des équipes de Huit Mont-Blanc, sous la houlette de son directeur Général, Pierre BOUCAUD, qui ont répondu à notre appel dès la décision prise par le nouveau

Comité de l'Adm74 d'annuler le Congrès sous sa forme traditionnelle pour le transformer en une édition principalement « dématérialisée ».

Merci Pierre pour ta réactivité et pour le professionnalisme de tes équipes qui permettent à nos adhérents et partenaires de suivre en direct nos travaux de la matinée. Ce média de Savoie Mont Blanc a su rapidement s'adapter aux formes digitales de la communication et cela nous rend bien service.

J'en profite également pour adresser mes plus sincères remerciements à la vingtaine de structures et d'entreprises partenaires qui s'étaient engagées aux côtés de Rochexpo et de notre association sur cette 87^{ème} édition.

Toutes comptaient sur cet évènement pour rencontrer et créer du lien avec les élus, et en particulier les nouveaux élus de Haute-Savoie, dans un contexte où il apparaît plus que jamais nécessaire de renforcer les synergies entre tous les acteurs du territoire, qu'ils soient issus de la sphère publique ou privée.

La liste de ces différentes structures s'affiche sous vos yeux. Je sais que certains nous suivent et nous entendent ce matin et je leur réitère, au nom du Bureau et du Comité de l'association des maires, tous mes remerciements pour leur fidélité.

Avant de me tourner vers mes collègues élus, ici présents et derrière leur écran, je veux souhaiter à Monsieur le Préfet Alain ESPINASSE, arrivé il y a quelques semaines en Haute-Savoie, la plus cordiale bienvenue dans notre département mais également à la 87^{ème} édition de notre Congrès annuel.

Notre Congrès, qui a l'habitude comme je l'indiquais il y a quelques instants, de rassembler entre 800 et 1000 élus haut-savoyards, est chaque année un moment très attendu dans le département. Il se veut avant tout un instant privilégié d'échanges et de convivialité, notamment entre les élus et le représentant de l'Etat.

Pour la partie conviviale, nous espérons pouvoir vous donner RDV en 2021, année qui sera celle de la tenue de notre traditionnel Forum des Collectivités Territoriales de Haute-Savoie, qui permet aux élus et à l'ensemble des partenaires et entreprises proches des collectivités de se rencontrer et d'échanger.

Faute de convivialité, nous aurons un moment d'échanges à l'issue de votre intervention puisque vous avez accepté cette solution à laquelle les élus sont fortement attachés. Nous ne doutons pas que ce moment privilégié sera placé sous le signe de la convivialité... 😊

A ce sujet, je rappelle à toutes celles et ceux qui nous écoutent ce matin qu'ils peuvent dès maintenant nous envoyer leurs remarques ou poser leurs questions par le biais de la messagerie mis à votre disposition via la plateforme VIMEO à laquelle vous êtes actuellement très nombreuses et nombreux à être connectés.

Merci donc, Monsieur le Préfet, d'être à nos côtés ce matin pour évoquer les sujets qui préoccupent les élus, au premier rang desquels figure celui de la crise sanitaire qui menace nos concitoyens et affecte le bon fonctionnement de nos communes et intercommunalités, de l'économie de nos territoires, même si la santé demeure, et personne ne nous contredira sur ce point, LA PRIORITE.

J'ai l'habitude de souligner l'importance de la proximité et du dialogue entre les élus et les services de l'Etat, nécessité particulièrement renforcée en ce temps de crise où les élus sont en première ligne et les services pas épargnés non plus.

Le Président de la République, au début de son mandat, n'a pas tout de suite tourné son regard vers les élus municipaux. Aujourd'hui le Président et le Gouvernement mettent régulièrement en avant, dans leurs déclarations, le couple Préfet/Maire. A défaut d'utiliser le terme mariage, préférons-lui celui de la cohabitation apolitique ou peut-être même du « PACS », Le Préfet qui Accompagne les Collectivités et les Solidarités !

Nous comptons, nous aussi, beaucoup sur l'efficacité de ce tandem et après nos premiers contacts, je suis persuadé, Monsieur le Préfet, que vous souhaitez comme nous, travailler dans l'écoute et le dialogue et je vous en remercie.

Je me dois de vous informer que la Haute Savoie est une terre de gens de caractère, ses élus par définition, parfois exigeants, souvent arrangeants, le tout avec sincérité et au service de leurs concitoyens, tout naturellement.

A l'instar de la relation préfet/maire, l'efficacité d'un lien fort entre procureurs et maires en matière de sécurité doit être soulignée.

Je salue à ce sujet très chaleureusement Mme Thérèse BRUNISSO, Procureure Générale près la Cour d'Appel de Chambéry, qui nous fait l'honneur de sa présence ce matin, après qu'elle ait été à l'origine de notre première rencontre, je veux le souligner ici.

Vous interviendrez, Madame la Procureure, notamment sur la question des relations entre les maires et les parquets, dans un contexte où les agressions visant les élus se multiplient, sujet sur lequel je reviendrai dans quelques instants. Votre démarche nous rassure et nous honore à la fois. Merci aussi aux procureurs des parquets d'Annecy, Bonneville et de Thonon les Bains de nous suivre ce matin, à l'écoute des préoccupations des élus des territoires.

Avant les différentes interventions à venir, je souhaitais réitérer toutes mes félicitations aux membres du Comité de l'Adm74, dont une partie est à nos côtés aujourd'hui.

Mes chers collègues, il y a un mois, vous avez bien voulu m'apporter votre confiance à la tête de notre association départementale. Je vous en remercie chaleureusement. Ce geste me touche beaucoup. Sachez que comme je l'ai fait depuis 2016, je mettrai beaucoup de cœur pour défendre, avec vous, les intérêts de nos communes et intercommunalités.

Merci au précédent Bureau et comité pour leur travail au service de l'association.

Heureusement, pour accomplir cette lourde tâche, nous sommes une équipe et je compte beaucoup sur mes 15 collègues élus au Bureau de l'Association, que je remercie très sincèrement d'avoir bien voulu accepter cette fonction.

Permettez-moi de les présenter, à commencer par notre vice-président départemental, Christian DUPESSEY, Maire d'Annemasse, lui aussi touché par le virus, et qui nous suit donc ce matin à travers un écran. Nous lui souhaitons, comme à tous nos collègues et concitoyens atteints par cet agresseur invisible, un prompt rétablissement.

Je tiens également à saluer notre nouvelle secrétaire générale, Odile CERIATI-MAURIS, Maire déléguée d'Annecy-le-Vieux, qui a accepté cette mission et qui vous présentera dans quelques minutes le rapport d'activités 2019-2020 de notre association.

A ce sujet, permettez-moi de vous rappeler que nos adhérents ont encore jusqu'à 11h pour se prononcer sur le rapport d'activité et le rapport financier via la procédure de vote en ligne mise en place par l'Adm74 (le lien et le code personnel vous a été envoyé par mail et, pour certains, par SMS).

Pour représenter et relayer les préoccupations des élus dans les différents secteurs du département, quatre nouveaux vice-présidents d'arrondissement ont été élus :

- Roland LOMBARD, Maire d'Hauteville-sur-Fier et vice-président de l'Adm74 pour l'arrondissement d'Annecy
- Stéphane VALLI, Maire de Bonneville et vice-président de l'Adm74 pour l'arrondissement de BONNEVILLE

- Sylvie TARAGON, Maire de Clarafond-Arcine et vice-présidente pour l'arrondissement de SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS
- Christophe ARMINJON, Maire de Thonon-les-Bains et vice-président pour l'arrondissement DE THONON-LES-BAINS

Bienvenue également Laëtitia VENNER, Maire de Loisin et nouvelle Trésorière de l'Adm74 qui présentera le rapport financier. Ce n'est pas la tâche la plus simple ni la plus agréable, mais la santé de notre association l'aidera dans cette tâche !

Nous accueillons également au sein du Bureau une secrétaire générale adjointe, Mme Alexia MERCHEZ-BASTARD, Maire-adjointe de la commune de Magland et un Trésorier Adjoint, Michel COUTIN, Maire de Doussard. Merci à eux pour leur investissement.

Je n'oublierai pas les six autres élus qui composent notre Bureau :

- Florent BENOIT, Maire de Vulbens
- Jean-Marc BOUCHET, Maire de Villy-le-Bouveret
- Stéphane BOUVET, Maire de Sixt-Fer-A-Cheval
- Christine BURKI, Maire-adjointe à Lucinges
- Cyril CATHELIN, Maire de Chatillon-sur-Cluses
- Et Cyril DEMOLIS Cyril, Maire de Sciez

Mes remerciements s'adressent également aux 72 membres titulaires et aux 72 membres suppléants du Comité de l'Adm74, qui ont eux aussi choisi de s'engager à nos côtés et de nous accompagner tout au long des six années à venir pour faire vivre notre association départementale et défendre les intérêts des communes et intercommunalités haut-savoyardes auprès des pouvoirs publics.

C'est avec honneur et respect que je préside une association dont la représentativité ne peut pas être mise en doute. En effet, les 279 communes que compte la Haute-Savoie adhèrent toutes à l'Adm74, ainsi que la quasi-totalité des intercommunalités à fiscalité propre du département. Ceci, grâce à une fidélité forte et renouvelée des collectivités. Je les en remercie.

Le Comité de notre association est composé de maires à la tête de communes toutes tailles, mais également d'adjointes et d'adjoints au maire, de représentants des communautés de communes et d'agglomération et de conseillers départementaux puisque rappelons-le, notre association est aussi celle des intercommunalités et du conseil départemental.

Nos membres sont répartis de manière très homogène sur tout le territoire haut-savoyard et représentent toutes les sensibilités politiques, dans le plus strict respect de la parité.

Tous sont sensibles aux enjeux qui sont ceux de notre association, dont personne ne conteste le dynamisme et l'efficacité, comme vous pourrez le constater au moment de la présentation du rapport d'activités 2019-2020.

Des enjeux pour notre association qui se confondent, rappelons-le, avec ceux de nos territoires.

Je commencerai, sans néanmoins concentrer mon propos sur ce seul sujet, par la crise sanitaire : nous avons besoin, Monsieur le Préfet, de consignes claires quant à la façon dont nos communes et intercommunalités peuvent continuer à fonctionner.

Depuis le début de la crise, en mars dernier, notre association et nos collectivités n'ont connu aucun répit. La multiplication des textes législatifs et réglementaires, qui parfois se contredisaient, le désarroi des personnels des collectivités et des élus, anciens parfois encore en fonction et nouveaux non encore officiellement en poste, nous a valu quelques moments compliqués....

Sans relâche, nous avons œuvré dans nos communes pour aider nos concitoyens à faire face à l'épidémie, mettre en place des solidarités de proximité, soutenir les plus vulnérables et les plus isolés, accueillir les enfants des soignants, maintenir nos marchés de proximité dans le respect des consignes sanitaires, faire respecter les règles imposées par le confinement, etc.

Pas un seul instant, nous avons failli à notre devoir, y compris les élus dont l'issue du 1^{er} tour des municipales ne leur avait pas été favorable et qui, malgré la défaite et un contexte politique parfois très compliqué, se sont pleinement mobilisés pour assurer la continuité des services publics tout au long de la période de l'Etat d'urgence sanitaire.

Aujourd'hui, nous sommes toujours au RDV mais nous souhaitons, Monsieur le Préfet, de l'accompagnement pour nous permettre de continuer à assurer la continuité de la vie démocratique locale et le bon fonctionnement de nos services publics.

A nouveau, permettez-moi de saluer l'énergie mise en place les élus, que ce soit au niveau local, départemental ou régional, dans la gestion de cette crise sans précédent ! Mais plus que jamais, solidarité et cohésion doivent guider nos actions, dont la solidité en dépend !

Avec le département, la région, que je veux remercier ici et encore, nous avons su apporter notre contribution à la solidarité nationale et avec une énergie remarquable tant la cohésion d'équipe était flagrante. L'Etat a aussi pu constater cet engagement à ses côtés.

Solidarité et cohésion : une nécessité également dans les relations entretenues entre les élus et les parquets, à l'heure où les incivilités se développent et où les agressions visant les maires et les élus municipaux se multiplient.

Comme l'AMF, nous avons pris acte avec satisfaction de la publication de la circulaire du Garde des Sceaux aux Parquets du 7 septembre 2020 relative à la montée des violences envers les élus, invitant les Procureurs à la fermeté et à la célérité dans le traitement de ces dossiers et à un meilleur accompagnement des élus.

Cela répond aux attentes des élus agressés, qui souhaitent voir prises en compte à leur juste mesure les atteintes dont ils font l'objet.

Mais ces engagements, comme rappelé par notre association nationale, ne pourront être tenus qu'à la condition que les moyens de services de la Justice soient renforcés et que la répartition des effectifs de Police et de Gendarmerie préserve l'impératif de proximité et de réactivité d'intervention. J'ai pu obtenir de bons messages par Monsieur le Procureur de Thonon sur le sujet grâce à des moyens immédiats donnés par le Garde des sceaux de la République aux parquets.

A noter que l'AMF suivra la mise en œuvre de la circulaire dans le cadre d'un nouvel observatoire des agressions des maires et des élus municipaux, construit avec nos associations départementales.

Sur ce sujet, comme sur d'autres sujets, nous restons donc, au niveau de l'association départementale des maires, pleinement mobilisés et attentifs à la mise en œuvre et à l'effectivité des mesures annoncées, comme nous le sommes encore sur la question de l'amélioration des conditions d'exercice du mandat des élus, voulue par la récente loi engagement et proximité.

Sur ce dernier point, nous saluons les progrès enregistrés du point de vue du statut des élus locaux et des récents décrets d'application de cette loi.

Je pense notamment au décret du 29 juillet 2020 relatif à la formation des élus, permettant notamment aux nouveaux élus de mobiliser leur droit individuel à la formation (DIF élus) dès le début de leur mandat.

On peut également évoquer le décret du 1^{er} août 2020 venant préciser les modalités de la procédure de compensation par l'Etat, au bénéfice des communes de moins de 3 500 habitants, des remboursements de frais dont peuvent désormais bénéficier les élus pour la garde des enfants ou l'assistance aux personnes âgées, handicapées ou ayant besoin d'une aide personnelle à domicile.

D'autres mesures allant dans le bon sens mériteraient d'être soulignées, tout comme nous pourrions encore mettre en avant la nécessité de poursuivre sur cette voie de l'amélioration des conditions d'exercice du mandat des élus locaux. Tout n'est encore pas parfait. Les fantassins de la République, les premiers de cordés portant le mandat de proximité par excellence attendent une écoute attentive de la part de l'Etat et de ses services déconcentrés.

Nous pourrions également évoquer la question de la modernisation du processus électoral, après le fort taux d'abstention que nous avons connu lors des dernières élections municipales et lors d'autres échéances d'ailleurs.

Après plusieurs élections de niveau local, départemental, régional ou national, la France découvre un affaiblissement important de l'attachement de sa population à la démocratie par le vote.

Cet éloignement se renforce d'année en année à l'endroit aussi des jeunes qui manifestent peu d'intérêt pour les élections, ou en tous cas, de moins en moins.

Les réseaux sociaux qui déblatèrent, souvent sous anonymat, abiment l'engagement public des élus et portent sans doute une responsabilité dans ce phénomène d'éloignement des citoyens avec les urnes. Lâchez en pâture et agressés verbalement et même menacés, de l'élu municipal jusqu'au ministre d'Etat ou au Président de la République, vers quel précipice nous dirigeons-nous ?

D'ailleurs, l'anonymat dont il a été question sur les réseaux et remis en cause dernièrement est une préoccupation des élus.

Madame la Procureure, sur ce sujet, vous savez combien la procédure est compliquée à mettre en place avant l'engagement de poursuites envers les auteurs de propos franchissant bien souvent la protection diffamatoire. Cela dissuade presque déposer plainte.

Il y a en effet, à l'attention des élus, des violences verbales, physiques mais aussi les violences digitales, et nombreux sont les élus qui en ont fait et en font malheureusement la triste expérience.

Voilà que serait une belle évolution du droit que celle de rendre rapides les procédures et de freiner les excès de langage. Encore une fois sans abimer la liberté d'expression qui nous est chère...mais il y a des limites.

La mission politique des élus étant de plus en plus souvent égratignée par les moyens numériques de communication que l'on connaît, il s'est créé un énorme décalage entre la communication digitale et un mode de scrutin en version papier, soumis au contre sens des actions de développement durable, aux lourdeurs d'organisation, aux coûts engendrés et pesants et nouvellement, à l'exposition sanitaire due aux déplacements et aux rassemblements massifs de personnes.

Il y a dans ce constat un certain étonnement que la technique ne puisse être en mesure de faire progresser l'expression des citoyens.

S'il est aujourd'hui possible de confirmer des opérations bancaires par voie digitale, de commander et de recevoir des produits de consommation en toute sécurité, d'échanger des messages sécurisés et même cryptés sur certaines messageries, et même de payer ses impôts, pourquoi n'est-il pas possible de faire confiance en ces technologies pour exprimer une opinion dans le cadre d'opérations électorales ? La question est ouverte...

Il nous faut sans nul doute faire évoluer le procédé actuel, peut-être ouvrir la porte au vote par correspondance comme l'utilise la Suisse, ou à la technique digitale, sur place ou à distance. Je ne sais pas si l'exemple des Etats Unis est en mesure et pourra nous rassurer... ☺

Lorsqu'une application COVID s'ouvre à la population, en approchant sérieusement les limites des libertés - même si la CNIL s'en défendra - que les géolocalisations permettent un positionnement, il devient surprenant que l'élection elle-même ne bénéficie pas de cette ouverture. D'ailleurs, si l'application COVID était si sûre, peut-être qu'elle pourrait être une bonne base d'encouragement...

Une démarche de réflexion est-elle engagée sur le sujet ? Des travaux sont-ils en cours dans le cadre de la modernisation de la démocratie ? J'invite nos parlementaires et le ministère de l'intérieur à nous aider à obtenir des réponses et permettez-moi donc, Monsieur le Préfet, de vous interroger aussi sur ce sujet qui me semble aujourd'hui incontournable.

Dans un pays qui aime la démocratie et, me semble-t-il, la liberté d'expression, comment ne pourrait-on pas se moderniser dans ce domaine ?

Il est finalement question de sincérité du scrutin à positionner entre score africain et score covid !

Voilà Mesdames et Messieurs mon propos introductif qui touche maintenant à sa fin.

Face aux questionnements et aux problématiques qui sont les nôtres, nous avons quoi qu'il en soit, ensemble, « du pain sur la planche ». Mais c'est pour cela, que vous tous chers collègues, êtes là aujourd'hui, en présentiel ou à distance.

C'est avec la plus grande solidarité que notre association agira dans le sens de la défense des intérêts de nos collectivités, de leurs élus et des démocraties locales.

Je vous remercie de votre attention et laisse la parole à notre nouvelle secrétaire générale, Mme Odile CERIATI-MAURIS, Maire Déléguée d'Annecy le Vieux, pour vous présenter le rapport d'activités.

Merci de votre attention.

Nicolas RUBIN.

Président de l'Association des Maires de la Haute-Savoie.